

Réf: Dossier N° : 57648

AVIS DE CONSTITUTION
SOCIETE « CAMPUS-UKRAINE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé
«CAMPUS-UKRAINE CI »
Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA 2 LOT 153 RUE DE LA
PHCIE LES ELIAS, BP 1088 ABIDJAN 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 04 Déc 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CAMPUS-UKRAINE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé
 «CAMPUS-UKRAINE CI ».

Objet: l'assistance et conseil pour les études, stages et formations en Europe de l'est en général et en Ukraine en particulier. Organisation de voyage d'étude, voyage de formation en Ukraine. l'assistance et conseil pour toute activité de coopération économique, sportive et culturelle avec des organisations, entreprises et toute instance et structure légale en Ukraine. l'organisation et la mise en oeuvre de ces activités de coopération.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Mille (1000) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA 2 LOT 153 RUE DE LA
 PHCIE LES ELIAS, BP 1088 ABIDJAN 27

GERANT: Monsieur AKPO SIMEON FLORENT.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31429 du 03/12/2018 au Tribunal du
 Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27902 du 03/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

